



Communiqué de Presse

Lyon, le 24 mars 2020

Pandémie de Coronavirus : CNR se mobilise à travers plusieurs actions dont un don de plus de 23 000 masques à destination des personnels soignants

Face à la pénurie de masques de protection, CNR a décidé de participer à l'élan collectif et solidaire. Elle a fourni ce matin à l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes plus de 23 000 masques chirurgicaux qui seront traités et redistribués aux personnels soignants. En plus de cette action, CNR met à disposition gratuitement son corridor électrique dès aujourd'hui au profit des utilisateurs obligés d'utiliser leur véhicule et maintient ses engagements en matière de recrutement y compris sur les contrats à durée déterminée.

Dans cette période sensible où le personnel soignant fait face à un manque de moyens logistiques (gels hydroalcooliques, gants, masques...) nécessaires à la bonne exécution de son travail, la mobilisation des citoyens et des entreprises est plus que jamais nécessaire.

CNR a donc décidé d'apporter sa contribution à cet élan solidaire en faisant un don ce jour de plus de 23 000 masques de type chirurgical. Ces masques étaient en stock sur différents sites et aménagements de CNR, mais avec une date de péremption dépassée. Après renseignements pris auprès des organisations de santé, celles-ci ont toutefois confirmé leur intérêt pour les récupérer. Ces masques ont donc été rapatriés au siège de CNR à Lyon et réceptionnés ce jour par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes.

« Face à la pénurie de masques d'une partie des personnels soignants du pays, nous avons décidé de prendre part à cet élan collectif et solidaire des entreprises. En fournissant un peu plus de 23 000 masques à l'ARS qui seront utilisés ensuite par le personnel soignant, qui en manque cruellement, CNR est plus que jamais mobilisée pour faire front à cette pandémie qui touche notre pays. » Elisabeth Ayrault, PDG de CNR.

La gratuité du corridor électrique* pendant le confinement

En plus de ce don, CNR met en place dès ce soir la gratuité de son corridor électrique* composé de 27 stations et de 54 bornes de recharge sur l'intégralité de la Vallée du Rhône, afin d'apporter une aide précieuse à celles et ceux qui sont obligés d'utiliser leur véhicule pour aller travailler pendant cette période de confinement. Une action complémentaire et solidaire qui démontre combien il est important pour CNR d'accompagner les territoires au-delà de ses Missions d'Intérêt Général, pendant cette période de pandémie.

Contacts presse :

Béatrice Ailloud - 06 07 27 46 07 – b.ailloud@cnr.tm.fr

Quentin Péchoux – q.pechoux@cnr.tm.fr



Le maintien des engagements de CNR

Dans une optique de dynamique économique, CNR a également maintenu l'ensemble de ses engagements en termes de recrutement y compris concernant l'embauche des contrats à durée déterminée.

Depuis le début de la crise de Covid 19, CNR se mobilise pour assurer la continuité de ses missions de concessionnaire du fleuve Rhône (production d'hydroélectricité, transport fluvial et usages agricoles) et de producteur d'électricité 100% renouvelable, tout en assurant la sécurité de ses salariés.

Ces actions se font en lien étroit avec les partenaires de ses secteurs d'activité (services de l'Etat, préfectures, DREAL, VNF, ...). Les échanges sont fréquents par ailleurs avec d'autres industriels et permettent de partager réflexions et bonnes pratiques afin d'aboutir aux meilleures prises de décisions.

* Seule l'utilisation des bornes via le Pass Freshmile, l'appli Freshmile et le QR code est garantie gratuite. Les recharges par le serveur vocal interactif restent payantes. Les clients d'autres opérateurs de mobilité restent soumis à la tarification de leur opérateur, indépendamment de la volonté de CNR de rendre les recharges gratuites pour tous sur ses bornes.

A propos de CNR

CNR (la Compagnie Nationale du Rhône) est le 1^{er} producteur français d'électricité d'origine 100 % renouvelable et le concessionnaire à vocation multiple du Rhône de la frontière suisse à la mer Méditerranée : production d'hydroélectricité, déploiement de la navigation et de zones portuaires, irrigation et autres usages agricoles.

CNR produit chaque année près de 15 TWh issus de son mix hydraulique, éolien et photovoltaïque. Energéticien expert en optimisation des énergies intermittentes, CNR maîtrise l'ensemble de la chaîne de valeur et joue un rôle majeur sur les marchés européens de l'électricité. En tant qu'entreprise laboratoire des énergies du futur, CNR innove pour favoriser un mix énergétique français plus diversifié et décentralisé.

Le capital de CNR est majoritairement public : la Caisse des Dépôts ainsi que les collectivités locales détiennent plus de 50% des actions ; ENGIE, actionnaire de référence, 49,97%.

Contacts presse :

Béatrice Ailloud - 06 07 27 46 07 – b.ailloud@cnr.tm.fr

Quentin Péchoux – q.pechoux@cnr.tm.fr